

# RENO'TEX VELOURS

Peinture velours mixte alkyde/acrylique en émulsion



## Destination

INTERIEUR – Neuf ou rénovation. Toutes pièces, tous locaux : tous fonds usuels du bâtiment normalement absorbants.  
Murs et plafonds.

## Performances

- \* Etat de finition A – Travaux soignés
- \* Excellente adhérence sur fonds bloqués, anciennes alkydes ou acryliques satinées ou brillantes (matées)
- \* Mise en œuvre alliant la facilité des émulsions et la glisse des alkydes traditionnelles
- \* Garnissante et opacifiante
- \* Temps ouvert élevé et séchage sans tension
- \* Lessivable classe 1
- \* Traité anti flash-rust



## Caractéristiques techniques

Classification AFNOR	NF T36005 FAMILLE I – CLASSE 4a/7b2
Teneur en COV (Directive 2004/42/CE)	Valeur limite UE (cat A/a) : 30g/L de COV Ce produit contient au maximum 10g/L de COV
Emission dans l'air intérieur (ISO 16000)	A+
Liant	Liant à base de copolymère acrylique et de résine alkyde en phase aqueuse
Présentation en pot	Peinture crème
Aspect du film	Velours tendu
Brillants spéculaires (NF EN ISO 2813)	7 à 60° et 35 à 85°
Teintes	Blanc, Bases P, D & TR
Extrait sec	<b>En poids</b> : 57% ± 2% <b>En volume</b> : 44% ± 2%
Masse volumique	1,35 ± 0,02kg/L
Rendement moyen	10m <sup>2</sup> /L sur support lisse Peut varier en fonction de l'état de surface et de l'absorption du support.
Séchage (23°C – 50% HR)	Sec au toucher : 1h Recouvrable : 8h
Résistance à l'abrasion humide (NF EN ISO 11998)	Classe 1 selon EN ISO 13300
Conditionnements	Blanc : 1L - 4L - 12L Bases P, D & TR : 1L- 4L

## Transport, Conservation & Informations

**Transport** : Produit non soumis à la réglementation ADR.

**Stockage** : 3 ans en emballage d'origine non entamé. Stocker à l'abri du gel et des fortes températures.

**Fiche de données de sécurité** : Consulter la FDS sur : [www.renaulac.fr](http://www.renaulac.fr)

**Informations consommateurs** : Afin d'éviter le gaspillage, faites une estimation de la quantité de peinture nécessaire selon le rendement indiqué. Veillez à bien refermer le couvercle après utilisation afin de pouvoir le réutiliser ultérieurement. Ce geste permet de contribuer à la réduction de l'impact environnemental des produits sur l'ensemble de leur cycle de vie.

# Mise en œuvre

## Supports et travaux préparatoires

Tous supports intérieurs traditionnels : plâtre, plaques de plâtre, carreaux de plâtres, enduits et mortiers, anciennes peintures adhérentes, bois et dérivés ainsi que métaux préalablement préparés.

Travaux préparatoires conformes à la norme NF P74-201 (DTU 59.1).

## Processus de mise en œuvre

Type de support	Supports neufs (sains et bruts)	Fonds sains déjà peints	Fonds tachés	Fonds pulvérulents, écaillés ou badigeons	Métal	Bois
Préparation des supports	Les fonds doivent être secs, non pulvérulents, cohérents. Poncer, épousseter.	Les anciennes peintures brillantes ou satinées seront préalablement lessivées, rincées, puis poncées à l'abrasif et époussetées.	Les fonds doivent être secs, non pulvérulents, cohérents. Sur anciens fonds tachés (suie, nicotine...) ainsi que sur les auréoles d'humidité sèches, bloquer les fonds avec une impression isolante. Attendre 24 à 48h avant de recouvrir.	Brosser, décaper les parties susceptibles de s'écailler. Après époussetage, application d'une couche de RENO'PRIM (dilution entre 5 et 10% de White-spirit) en fonction de la porosité du support. Les anciens badigeons seront éliminés.	Brosser et éliminer la rouille si nécessaire. Appliquer une couche d'ULTRA'PRIM dilué à 5% de White-Spirit.	Sur bois bruts : poncer, épousseter et dégraisser si besoin. Sur bois peints en bon état : lessiver, poncer et épousseter. Sur bois abîmés ou écaillés : le décapage est obligatoire, épousseter et dégraisser si besoin. Une fois les fonds secs et exempts de graisse, impression avec 1 couche de RENO'PRIM dilué à 5% de White-spirit.
Impression	1 couche de RENO'TEX IMPRESSION					
Finitions	2 couches de RENO'TEX VELOURS					

## Application

<b>Matériel</b>	Brosse, Rouleau polyester tissé 9mm ou microfibre 10mm, Airless buse 517.
<b>Application</b>	Brasser le produit avant la mise en œuvre. Appliquer grassement en 1 <sup>ère</sup> couche en croisant régulièrement. Eviter de trop travailler le film de peinture en 2 <sup>ème</sup> couche. Pour la remise en peinture de teintes blanches ou pastel sur d'anciens fonds en teintes foncées, il est conseillé d'appliquer RENO'TEX IMPRESSION.
<b>Préparation</b>	Prêt à l'emploi. Sur supports absorbants ou pour une application au pistolet, une dilution de maximum 5% d'eau est conseillée en première couche.
<b>Nettoyage du matériel</b>	Eau avant séchage
<b>Conditions d'application</b>	Ne pas appliquer par température inférieure à +8°C ou supérieure à +30°C. Attention aux locaux non chauffés. Le temps de recouvrement peut varier en fonction de la température ambiante et de l'humidité de l'air (<70% HR). Utiliser dans des locaux ventilés ou ventiler après l'application.

## Gestion des déchets

Afin de contribuer à la préservation de l'environnement, veuillez à déposer votre emballage vide dans un centre agréé. Ne pas jeter les résidus à l'égoût. Il convient de se renseigner auprès des autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte des produits.

La présente fiche technique a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essais effectués avec un constant souci d'objectivité en fonction des conditions d'utilisation conformes aux normes ou DTU en vigueur ; toutefois, ces renseignements ne peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

Renaulac B.B. Fabrications SAS | 6, avenue de Guitayne 33610 CANEJAN | France | Tél. +33 (0)5 57 97 44 00 | Mail : batiment@renaulac.fr  
Siège : Avenue du Fief Rose | 17140 Lagord | France | SAS au capital de 1 000 000 EUR – RCS La Rochelle B 394 144 893 - APE 2030Z